LE RENOUVELLEMENT DÉCENNAL DES CONVENTIONS

PLAN TYPE

Préambule politique :

Rendre compte de la réunion de la commission de coordination (bilan et perspectives) et de la délibération municipale ou communautaire pour engager le renouvellement

Sommaire paginé

1. Présentation succincte du pays en fonction des axes développés Présentation de la structure du pays, son organigramme et les dates d'embauche

2. BILAN

- Appréciation de la politique menée en termes de qualité architecturale (protections et création), urbaine et paysagère sur dix ans
- Bilan d'activités en termes de sensibilisation des habitants, du public jeune et des touristes selon les grands axes thématiques choisis pour le PAH
- Existence d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) ou d'une exposition permanente ; évolutions éventuelles de l'exposition permanente.
- Partenariats
- Financements obtenus de la DRAC notamment pour les 5 dernières années

3. PROJET

- nouveaux enjeux identifiés sur le territoire par rapport aux enjeux prioritaires du ministère de la Culture et de la Communication

Ex:

- ✓ lutte contre l'étalement urbain
- ✓ transformation de la (ou des) ZPPAUP en AVAP ; ou création de nouvelles AVAP
- ✓ PLU patrimonial
- ✓ qualification des entrées de ville
- ✓ recherche d'équilibre entre les commerces (centre ville /périphérie)
- ✓ politique paysagère
- développement de la politique des publics (notamment nouveaux publics)

Ex:

- ✓ publics prioritaires au regard de l'accès à la culture
- ✓ public jeune en temps scolaire, dans le cadre de l'histoire des arts
- Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)
- Renforcement de l'équipe de médiation (?)
- Financement de la convention (annexe financière)